

militaires imposées aux Allemands dans les trois zones d'occupation, en vertu des divers accords intervenus entre les Quatre Puissances. D'autres mesures de désarmement seraient mises en vigueur plus tard sous un régime d'inspection.

Il était signalé que toutes ces recommandations faciliteraient probablement plus tard l'entente des Quatre Puissances sur l'ensemble du problème de l'Allemagne, qu'elles visaient pour l'instant à résoudre certains problèmes urgents d'ordre économique et politique, qu'elles marquaient un premier pas vers la reconstruction de l'Europe occidentale, y compris l'Allemagne, et l'établissement d'un régime qui permettrait à une Allemagne démocratique de prendre place parmi les peuples libres.

Le 17 juin, les gouvernements des puissances participantes avaient approuvé ce rapport. En autorisant son gouvernement à accéder à ces propositions, l'Assemblée Nationale de France exprima ses vœux sur six points que le rapport ne traitait pas à fond, ce qui laissait supposer qu'ils restaient matière à négociations ultérieures. Avant l'adoption de toute mesure donnant suite aux décisions de Londres, la voie fut ouverte par l'introduction d'une réforme monétaire qui devait entrer en vigueur le 20 juin et qui s'imposait depuis longtemps déjà dans les zones occidentales.

Union occidentale

La deuxième initiative politique qui devait découler du Programme de rétablissement de l'Europe, a été l'Union occidentale. Comme elle est susceptible de se maintenir longtemps, cette union est plus importante que le Programme de rétablissement de l'Europe ou que le Rétablissement de l'Allemagne occidentale. Comme le déclarait M. Bevin le 22 janvier 1948, en exposant ses vues sur l'Union occidentale, vu l'hostilité soviétique à l'égard du Programme de rétablissement de l'Europe et l'opposition soviétique au rétablissement de l'Allemagne, le gouvernement du Royaume-Uni s'est rendu compte que le temps était venu de mettre à exécution des plans tendant à établir une union politique et économique plus étroite entre les Etats de l'Europe occidentale.

Le Royaume-Uni, la France et le Benelux entamèrent immédiatement des pourparlers à Bruxelles. La prise du pouvoir par les Communistes en Tchécoslovaquie, et la pression subitement exercée par les Russes pour obtenir un traité avec la Finlande hâtèrent grandement la conclusion d'un accord. Les cinq gouvernements intéressés signaient le 17 mars le Traité de Bruxelles.